

La Justice s'intéresse à Milquet

La campagne de Joëlle Milquet fait l'objet d'une enquête préliminaire du parquet de Bruxelles qui se base notamment sur des articles du Vif/L'Express. Pourquoi maintenant ?

Suite aux révélations du Vif/L'Express sur les étranges collaborateurs de la ministre de l'Intérieur, la justice s'intéresse donc au cabinet de Joëlle Milquet. C'est la chaîne de télévision flamande VTM qui a révélé l'information, le 27 juin : le parquet général de Bruxelles enquête sur la campagne électorale de la candidate CDH au sein de la capitale.

Rappel : nous avons révélé, en février dernier (*Le Vif/L'Express des 7 et 14 février*), qu'une série de collaborateurs avaient été engagés par le cabinet, quelques mois avant les élections. Tous présentaient les mêmes attributs bruxellois et politiques, pour le moins interpellants : candidats locaux CDH aux élections communales de 2012 à Molenbeek, Anderlecht, Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles-Ville... Tous faisaient également l'objet d'un profil de fonction, qu'un vent favorable nous avait fait parvenir et dans lequel étaient décrites les tâches de chacun pour la campagne de la ministre. Sur ces profils était indiqué en grand « à faire en dehors des heures de travail et les jours de congé ». Une évidence au vu des règles légales strictes sur les dépenses électorales, ici rappelée de manière particulièrement ostensible.

La porte-parole du parquet général nous a précisé qu'à ce stade, on ne parlait même pas d'enquête, mais que l'affaire était « à

l'étude ». Un magistrat désigné est en train de lire les documents dont il dispose. La Justice se montre extrêmement prudente, ce qui est logique lorsqu'il s'agit d'un(e) représentant(e) du pouvoir politique. Le parquet a également mis du temps avant de se lancer dans l'étude du dossier. On sait bien sûr que la Justice est lente. On peut aussi supposer que, pour préserver la sérénité d'une campagne électorale déjà houleuse, les magistrats ont préféré attendre que le scrutin se déroule.

Un avertissement aux politiques

La fuite du parquet général vers un média flamand, trois jours après le « non » de Benoît Lutgen à l'informateur Bart De Wever n'est sans doute pas anodine non plus. En outre, Joëlle Milquet joue son avenir politique au sein du prochain gouvernement bruxellois. Cette fuite, ajoutée à la gestion calamiteuse du bug informatique des élections par le SPF Intérieur, ne lui facilite pas la tâche.

Quoi qu'il en soit et quoi qu'advienne l'enquête, il s'agit d'ores et déjà d'un sérieux avertissement du monde judiciaire vis-à-vis du politique. Traduction : on n'ignore pas que les ministres préparent leur campagne en partie au sein de leur cabinet, mais il y a tout de même des limites à ne pas franchir. On ne peut pas tout laisser passer... Le message est clair.

Au cabinet Milquet, on semblait d'ailleurs craindre des répercussions judiciaires dès la première publication de nos révélations, début février. Une source bien in-

formée nous a appris que, dès le 5 février, les collaborateurs concernés avaient alors dû détruire, dans leur messagerie, tous les courriels concernant la campagne bruxelloise. Plusieurs bureaux auraient été déménagés et auraient quitté le deuxième étage du 2, rue de la Loi, celui de la ministre. Des plaques nominatives auraient été apposées sur les portes pour bien montrer qu'il s'agissait de vrais collaborateurs ministériels. Interdiction aurait été donnée de répondre aux sollicitations du Vif/L'Express. Vrai, tout cela ? En interrogeant les membres du cabinet, la Justice pourra en avoir le cœur net.

En février, Joëlle Milquet avait affirmé qu'elle n'avait pas engagé ces collaborateurs pour sa campagne, mais que ces recrutements correspondaient à des remplacements de personnes récemment parties. « C'est absurde ! s'insurgeait-elle. Si vous pensez que je vais préparer

les élections à partir de mon cabinet, vous vous trompez. » Suite aux fuites du parquet général, elle a répété, par voie de communiqué cette fois, qu'il s'agissait de « rumeurs mensongères ». ●

Thierry Denoël